

## REGLEMENT ANNEXE U17



### Départemental puis Bi Départemental – Cher et Indre SAISON 2025 - 2026



*Joueurs nés en 2009 ou 2010 ou 2011*

Ballon n° 5 – Terrain foot à 11 – Temps de jeu : 2 x 45 mn

#### Article 1 : Organisation

Le championnat U17 Départemental en phase 1 puis Bi Départemental pour le 1<sup>er</sup> niveau en phase 2 est ouvert à toutes les équipes U17 du District du Cher et de l'Indre et se déroule en 2 phases.

La participation des clubs à ce championnat est limitée à une équipe par niveau sauf dernières séries.

En début de chaque saison sportive sera proposé, selon les critères définis par les commissions Sportive et Coupes / Championnats des Districts concernés, l'organisation d'un championnat U17 D1 brassage pour la phase 1 et U17 Bi Départemental 1 et Départemental 2 et/ ou 3 pour la phase 2.

Si le nombre d'équipes qui postulent en « **Départemental 1** » est plus important que le Format de compétition prévu, il sera fait appel à une Fiche de Volontariat qui permettra de départager les équipes par le biais d'un classement selon les critères identifiés.

#### Article 2 : Brassage « Départemental 1 » CHER

Le championnat Brassage « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Septembre à Décembre en matchs aller.
- 1 poule de 8 équipes

➔ A l'issue de cette phase, les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du championnat U17 D1 du Cher accèderont, si elles en ont vocation, au championnat U17 Bi Départemental 1 phase 2 (6 équipes, 3 du Cher et 3 de l'Indre).

➔ Les équipes du championnat U17 D1 du Cher classées 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> du championnat D1 du Cher de la phase 1, resteront en championnat U17 Départemental 1 phase 2 avec les équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du championnat U17 D2 de la phase 1 du Cher. (cf. tableau récapitulatif).

#### Article 3 : Phase 2 - « U17 Bi Départemental 1 » - CHER & INDRE

Le championnat « U17 Bi Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller-retour.
  - ➔ 1 poule de 6 équipes (composée des équipes classées 1<sup>ères</sup>, 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> des championnats D1 du cher + 3 équipes D1 de l'Indre phase 1). En cas de refus d'une équipe d'accéder à ce championnat, il sera fait appel au suivant par ordre de classement dans le championnat départemental concerné. (cf. tableau récapitulatif)
  - ➔ **A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U17 Bi Départemental 1 pour la saison 2025-2026 et l'équipe la mieux classée de chacun des deux départements accèdera, si elle en a vocation, à la compétition U18 R2 pour la saison 2026-2027.**

#### **Article 4 : Phase 2 - « U17 Départemental 1 » - CHER**

Le championnat « Départemental 1 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller/retour.
  - ➔ 1 poule de 6 équipes composée des équipes classées 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> du championnat D1 du Cher de la phase 1 et des équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du championnat U17 D2 de la phase 1 du Cher (cf. tableau récapitulatif).

**A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U17 Départemental D2 pour la saison 2025-2026.**

#### **Article 5 : Phase 2 - « U17 Départemental 2 » - CHER**

Le championnat « Départemental 2 » se déroule en 1 phase :

- De Janvier à Juin en matchs aller.
  - ➔ 1 poule de 10 équipes avec 1 exempt composée des équipes classées 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> du championnat D1 du Cher de la phase 1 ainsi que les équipes classées de la 4<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> du championnat U17 D2 de la phase 1 du Cher (cf. tableau récapitulatif).

**A l'issue de ce championnat, le vainqueur sera champion U17 Départemental D2 pour la saison 2025-2026.**

#### **Article 6 : Coupes Départementales**

Toutes les équipes U17 départementales et régionales auront la possibilité de s'engager (1 équipe par club) en Coupe Départementale. Chaque département présentera son organisation.

#### **Article 7 :**

- **A l'issue de la saison 2025 / 2026, les équipes désirant s'engager en Départemental 1 pour la saison 2026 / 2027 se verront proposer une Fiche de Volontariat à la fin de la saison qui permettra de départager les équipes par le biais d'un classement selon les critères identifiés, s'il devait y avoir plus d'équipes que le format proposé.**
- **Il n'y a pas de relation entre les saisons, une fois la saison terminée, on repart à zéro pour la saison suivante.**

#### **Article 8 :**

Les cas non prévus au présent règlement annexe seront étudiés par la Commission Championnats et Coupes conformément aux prescriptions des règlements de la Ligue Centre Val-de-Loire et des règlements généraux de la Fédération Française de Football ou dans l'esprit de ces règlements.